



Concours du second degré

Rapport de jury

CAPES externe de portugais

Session exceptionnelle 2014

Rapport de jury présenté par Michel PEREZ
Inspecteur général de l'Éducation nationale



Concours du second degré

Rapport de jury

S O M M A I R E

- Composition du jury	p.3
- Définition des épreuves	p.4
- Programme du concours 2013	p.6
- Considérations générales	p.8
RAPPORT SUR LES EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITÉ	p.10
- Données statistiques	p.10
- Épreuve de commentaire dirigé en portugais	p.13
- Épreuve de traduction	p.16
RAPPORT SUR LES EPREUVES ORALES D'ADMISSION	p.20
- Données statistiques	p.20
- Considérations générales sur les épreuves d'admission	p.23
- Rapport sur la première épreuve	p.23
- Rapport sur la seconde épreuve	p.31



Concours du second degré

Rapport de jury

COMPOSITION DU JURY

Président

M. Michel PÉREZ
Inspecteur général de l'éducation nationale

Vice-Président

M. Christophe GONZALEZ
Professeur des universités

Académie de TOULOUSE

Membres du jury (écrit et oral)

M. Richard CHARBONNEAU
Professeur agrégé

Académie de RENNES

Mme Michèle FREYMANN-SUBERVOLLE
Professeur agrégé

Académie de STRASBOURG

M. Manuel VIEIRA
Inspecteur d'académie/inspecteur pédagogique régional

Académie de Créteil

Correction de l'écrit

Mme Maria-Graciete BESSE
Professeur des Universités

Académie de PARIS

Mme Ilda DOS SANTOS
Maître de conférences des universités

Académie de PARIS

M. Marc GRUAS
Maître de conférences des universités

Académie de TOULOUSE

Mme Florinda SABINO-DENIS
Professeur agrégé

Académie de PARIS



Concours du second degré

Rapport de jury

DEFINITION DES EPREUVES

Arrêté du 28 décembre 2009 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré

NOR: MENH0931286A

Version consolidée au 01 septembre 2012

ÉPREUVES DU CONCOURS EXTERNE DU CAPES

- **Section langues vivantes étrangères :**
allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, hébreu, italien, néerlandais, portugais, russe

A. — Epreuves d'admissibilité

1° Commentaire dirigé :

Commentaire dirigé en langue étrangère d'un texte littéraire ou de civilisation en langue étrangère. Ce texte peut être accompagné de documents annexes dont le nombre est fixé à cinq au maximum, destinés à en faciliter la mise en perspective.

Durée : cinq heures ; coefficient 3.

2° Traduction :

Traduction en français d'un texte en langue étrangère et / ou traduction en langue étrangère d'un texte en français accompagnée (s) éventuellement d'une explication argumentée en français de certains choix de traduction.

Durée : cinq heures ; coefficient 3.

B. — Epreuves d'admission

1° Leçon portant sur les programmes des classes de collège et de lycée :

Durée de la préparation : trois heures ; durée de l'épreuve : une heure (première partie : exposé : vingt minutes ; entretien : dix minutes ; seconde partie : exposé : vingt minutes ; entretien : dix minutes) ; coefficient 3.

L'épreuve prend appui sur un ou plusieurs documents proposés par le jury se rapportant à une des notions culturelles des programmes de collège ou de lycée. Ces documents peuvent être des textes, des documents iconographiques, des enregistrements audio ou vidéo. L'épreuve comporte deux parties :

— une première partie en langue étrangère consistant en la présentation, l'étude et, le cas échéant, la mise en relation des documents, suivie d'un entretien en langue étrangère ;

— une seconde partie en français, consistant en la proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents, en fonction des compétences linguistiques (lexicales, grammaticales, phonologiques) qu'ils mobilisent et des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique, suivie d'un entretien en français au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix.

Chaque partie compte pour moitié dans la notation. La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

2° Epreuve sur dossier comportant deux parties : 14 points sont attribués à la première partie et 6 points à la seconde. (Durée de la préparation : trois heures ; durée totale de l'épreuve : une heure ; coefficient 3.)



Concours du second degré

Rapport de jury

Première partie : étude de dossier. (Présentation n'excédant pas vingt minutes ; entretien avec le jury : vingt minutes.)

L'épreuve permet au candidat de montrer :

- sa culture linguistique et professionnelle ;
- sa connaissance des civilisations contemporaines liées à la langue enseignée ;
- sa réflexion sur les finalités de cette discipline et ses relations avec les autres disciplines.

L'épreuve prend appui sur un dossier composé de plusieurs documents d'actualité (écrits, sonores ou vidéo).

Le candidat fait une présentation dans la langue vivante concernée des éléments contenus dans le dossier qui sert de point de départ à l'entretien dans cette langue avec le jury.

L'entretien permet de vérifier la capacité du candidat à s'exprimer dans une langue correcte et précise, et à réagir aux sollicitations du jury.

Cette première partie d'épreuve fait l'objet d'un programme limitatif révisé tous les trois ans et publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Seconde partie : interrogation, en français, portant sur la compétence Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable. (Présentation dix minutes, entretien avec le jury : dix minutes.)

Le candidat répond pendant dix minutes à une question, à partir d'un document inclus dans le dossier qui lui a été remis au début de l'épreuve, question pour laquelle il a préparé les éléments de réponse durant le temps de préparation de l'épreuve. La question et le document portent sur les thématiques regroupées autour des connaissances, des capacités et des attitudes définies, pour la compétence désignée ci-dessus, dans le point 1 les compétences professionnelles des maîtres de l'annexe de l'arrêté du 12 mai 2010.

L'exposé se poursuit par un entretien avec le jury pendant dix minutes.



Concours du second degré

Rapport de jury

CAPES de portugais : programme pour la session exceptionnelle 2014 (première partie de la seconde épreuve d'admission sur dossier)

Thème : Lieux et formes du pouvoir : oppression, résistance, conflit.

1) Littérature:

Mia Couto: *Vinte e Zinco*, Caminho, 1999.

Manuel Alegre: *O canto e as armas*, Europa, América, 1974.

2) Films, de fiction et documentaire:

A Costa dos Murmúrios, film de Margarida Cardoso, 2004.

A Guerra, programme de Joaquim Furtado, RTP, 2007.

3) Documents sonores et audiovisuels:

José Afonso: *Menina dos Olhos tristes ; Grândola, vila morena*.

Blog : <http://retornadosdafrica.blogspot.fr/>

Indications documentaires succinctes

Le jury a pensé qu'il pouvait être utile pour les candidats isolés, de donner des indications bibliographiques sommaires sur la thématique du programme. Cette bibliographie ne prétend pas être exhaustive. Il s'agit seulement d'une sélection d'ouvrages ou d'articles propres à faciliter l'accès à la thématique « Lieux et formes du pouvoir : oppression, résistance, conflit ».

- *O Fascismo em Portugal*, actas do colóquio realizado na Faculdade de Letras de Lisboa em Março de 1980, Ed. A Regra do Jogo, Lisboa, 1982.
- Enders, Armelle, *Histoire de l'Afrique lusophone*, Chandeigne, 1994.
- Engelmayer Elfriede, José Afonso, *Poeta*, Lisboa, Ulmeiro, 1999,
- Evaristo, Vítor, « Literaturas africanas de expressão portuguesa : algumas achegas e pistas para o caso de Moçambique », *Africa 10 (Literatura/Arte e Cultura)*, vol II, 1980, p. 563-570.
- Ferreira, José Ribeiro, *Manuel Alegre: Ulisses Ou Os Caminhos De Eterna Busca*, Coimbra: Minerva Coimbra, 2001.
- Ferreira Manuel, « Da cor de ser negro ao orgulho de ser preto », *Colóquio/Letras*, n° 39, Setembro 1977, p. 17-29.
- Fonseca P. "Camões Revisitado: O Hipotexto Mitopoético de Manuel Alegre." *Hispania*. 1994,77, p. 375-383.
- *Guerra colonial*, Centro de documentação 25 de Abril, Universidade de Coimbra.
- *Guerra colonial : 1961-1974*, www.guerracolonial.org/
- Kalewska, Anna, - Kalewska, Anna, Quem matou o Branco em *Vinte e Zinco* de MiaCouto? - O Ser ou não ser duas culturas num drama (quase) sem catarse, In http://iberystyka-uw.home.pl/pdf/Dialogos-Lusofonia/Coloquio_ISlii-UW_13_KALEWSKA-Anna_Quem-matou-o-branco-em-VINTE-E-ZINCO.pdf.
- Laban, Michel, Magnier B., Mendonça F., Rozand F, *Littérature de Mozambique*, Culture Sud/ Notre Librairie.
- Laban, Michel, *Moçambique- encontro com escritores*, Porto, Fundação Engº. António de Almeida, 1998, vol. 2, p. 655-681.
- Laranjeira, Pires, *Literaturas Africanas de Expressão Portuguesa*, Lisboa, Universidade Aberta, 1995, p. 312-318.
- Léonard, Yves, *Salazarisme & Fascisme*, éd. Chandeigne, Paris, 1996.



Concours du second degré

Rapport de jury

- Letria, José Jorge, Fanha José, *José Alfonso: O Que Faz Falta*, Porto, Campo das Letras, 2004.
- Lugarinho Mário César, *Manuel Alegre: Mito, memória e Utopia*, Lisboa, Colibri, 2005.
- Mia Couto, Prémio União latina. Reinventar a língua. *JL – Jornal de letras, artes e ideias*, n° 954, 2007.
- Marques Maria Isabel Gomes, *As Cores de Lídia Jorge*, Lisboa, Hugin Editores, 2004.
- Martins Adriana, *Writing the Nation Beyond Resistance: Portuguese Film and the Colonial War Au-delà de la résistance : Représenter la Nation et la guerre coloniale dans les films portugais*, *Revue LISA / LISA e-journal*, 2012, 271-279.
- Medeiros A de, *Re-escrevendo a História: A Costa dos Murmúrios de Lídia Jorge e L'Amour, la fantasia de Assia Djebar*, *Revista Crítica de Ciências Sociais*, 2004, p.101-115.
- Rodrigues, Urbano Tavares, *Os Tempos e Os Lugares Na Obra lírica, épica e Narrativa De Manuel Alegre*, Lisboa, Edições universitárias lusófonas, 1996.
- Vilhena, Ana Maria, *Manuel Alegre e a interminável Busca do Azul*, Lisboa, Dom Quixote, 2005.
- Vilhena, Ana Maria, *L'évolution du vocabulaire de l'oeuvre littéraire de Manuel Alegre, de 1960 à 1993*. Paris, H. Champion, 1997.
- Williams, Claire, « Amnesia, Anestesia e Sinestesia em Vinte e Zinco de Mia Couto ». Em : Manuel da Nóbrega e Nuno Pádua de Mora (ed.) *Estudos de Literaturas Africanas. Cinco Povos, Cinco Nações*, Actas do Congresso Internacional de Literaturas Africanas de Língua Portuguesa, Lisboa, Novo Imbondeiro – ILLP da Faculdade de Letras da Universidade de Coimbra, p. 167-173.

- Site : www.manuelalegre.com



Concours du second degré

Rapport de jury

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Depuis cinq années, la dernière session ayant eu lieu en 2008, le CAPES externe de portugais était fermé au recrutement. Durant la période comprise entre 2004 et 2008, le recrutement était ouvert un an sur deux, en alternance avec l'agrégation externe, à raison de 2 postes par an (étaient proposés précédemment 3 postes en 2003 et 6 postes en 2002). Cette année, c'est au titre de la « session exceptionnelle 2013-2 » que le CAPES fut ouvert, session dont les épreuves d'admissibilité se sont déroulées au mois de juin 2013, les épreuves d'admission se déroulant au mois de juin 2014.

Pour la session 2014 du CAPES rénové, aucun recrutement n'est prévu.

Cette forte érosion du recrutement, tout comme la règle de l'alternance CAPES/agrégation, ont des effets négatifs sur la motivation des candidats et sur l'évolution des études portugaises, africaines et brésiliennes d'expression lusophone en France.

En effet, le CAPES externe de portugais, tout comme l'agrégation externe, est soumis depuis neuf ans à un régime fluctuant et aléatoire, ce qui entraîne une dégradation des conditions de participation des étudiants. Ces derniers ne représentent d'ailleurs que 23% des inscrits et 31% des présents, mais ils forment 40% des admissibles. On constate en effet que l'ensemble des candidats est moins bien préparé si l'on en juge par le taux important de défections entre l'inscription et les épreuves. Car, si l'alternance a provoqué un accroissement du nombre d'inscrits (ils étaient 200 en 2013), le taux de défection entre l'inscription et la passation des épreuves est très élevé (58% des inscrits), puisque seulement 84 candidats (42% des inscrits), ont effectivement composé à cette session. Ceci est l'indice d'une forme de découragement de la part de candidats qui, ne sachant pas si un concours sera ouvert, celui-ci étant doté de seulement 2 postes, abandonnent leurs études en cours d'année ou délaissent la préparation lorsqu'ils ne se sentent pas suffisamment préparés.

En revanche, on constate que le vivier de candidats potentiels est important et que le concours demeure attractif, si l'on se réfère au nombre d'inscrits par rapport au nombre de postes. Ce concours est par ailleurs extrêmement sélectif : 1 poste pour 100 inscrits et 1 poste pour 42 candidats ayant composé.

À l'issue des épreuves écrites, 5 candidats ont été déclarés admissibles pour 2 postes à pourvoir.

Nous confirmons à ce titre les constatations du jury de 2008 en ce qui concerne la grande hétérogénéité du niveau des candidats à l'écrit, comme le montrent les rapports sur les épreuves d'admissibilité. Cependant, la qualité des meilleurs d'entre eux est toujours remarquable.

En effet, le niveau des admissibles à l'écrit est très correct (10,13/20) avec des notes moyennes allant de 9,63/20 pour le commentaire dirigé en portugais à 10,63/20 pour l'épreuve de traduction.

Les épreuves d'admissibilité valident tout d'abord les connaissances scientifiques nécessaires aux futurs professeurs par le biais d'épreuves incluant la traduction ainsi que le commentaire à la fois littéraire et de civilisation grâce à l'épreuve de commentaire dirigé en portugais. Ces exercices sanctionnent à la fois les compétences linguistiques, aussi bien en portugais qu'en français, les



Concours du second degré

Rapport de jury

capacités intellectuelles et les connaissances acquises à l'Université puis approfondies par un travail personnel de recherche.

Les épreuves d'admission se sont déroulées un an plus tard, en 2014. Il convient de noter d'ores et déjà que les deux épreuves orales comportent d'une part une leçon portant sur les programmes des classes de collège et de lycée à partir des documents proposés par le jury, et d'autre part une deuxième épreuve en deux parties : une étude de dossier portant sur le programme publié (voir ci-dessus) et une interrogation portant sur la compétence Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable. Ces deux épreuves se déroulant alternativement en langue française et portugaise.

Comme on le verra dans la partie du rapport consacré aux épreuves d'admission, le niveau atteint par les candidats présents à ces épreuves s'est avéré de très bonne tenue, puisque sur l'ensemble du concours la moyenne des candidats non éliminés est de 11,72/20, et celle des admis est de 12,78/20.

L'ensemble des épreuves du CAPES externe de portugais requiert un bon niveau de connaissances dans tous les domaines : linguistique, littéraire, civilisation, ainsi que des connaissances actives des pratiques pédagogiques et des programmes d'enseignement de la discipline au niveau secondaire. Il est évident aussi que les compétences d'expression et de communication sont indispensables à l'exercice du métier de professeur de portugais.

Concours du second degré

Rapport de jury

RAPPORT SUR LES ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

DONNÉES STATISTIQUES

ADMISSIBILITE			
Répartition par sexe après barre			
Concours GBE CAPES.EXTERNE			
Section / option 0433E PORTUGAIS			
	Nb. inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
FEMME	170	72	4
HOMME	30	12	2

ADMISSIBILITE				
Titres-Diplômes requis après barre				
Concours : GBE CAPES.EXTERNE				
Section / option : 0433E PORTUGAIS				
	Titre ou diplôme requis	Nb. d'inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
104	DOCTORAT	18	9	1
106	DIP POSTSECONDAIRE 5 ANS OU +	11	7	0
109	MASTER	51	21	2
110	GRADE MASTER	40	4	1
218	DIPLOME D'INGENIEUR (BAC+5)	1	1	1
234	DIPLOME GRANDE ECOLE (BAC+5)	4	0	0
239	001 DISP TITRE 3 ENFANTS (MERE)	7	3	0
243	MAITRISE OU M1	24	12	0
255	INSCR. 4EME ANNEE ETUDES POSTSECON	1	1	0
258	ENSEIGNANT TITULAIRE -ANCIEN TITUL.	4	2	0
264	DIPLOME POSTSECONDAIRE 4 ANS	3	1	0

ADMISSIBILITE				
Répartition par profession après barre				
Concours GBE CAPES.EXTERNE				
Section / option 0433E PORTUGAIS				
	Profession	Nb. inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
0011	ETUDIANT	47	26	2
0102	PROFESSIONS LIBERALES	2	1	0
0103	CADRES SECT PRIVE CONV COLLECT	2	1	1
0104	SALARIES SECTEUR TERTIAIRE	4	1	0
0105	SALARIES SECTEUR INDUSTRIEL	1	0	0
0107	SANS EMPLOI	17	9	0
0112	FORMATEURS DANS SECTEUR PRIVE	5	0	0
2121	PERS ADM ET TECH MEN	1	0	0
3000	ENSEIGNANT DU SUPERIEUR	5	2	0
3013	AG NON TITULAIRE FONCT PUBLIQ	5	4	0
3016	PERS ENSEIG TIT FONCT PUBLIQUE	1	0	0
3017	PERS ENSEIG NON TIT FONCT PUB	3	1	0
3019	ENSEIG NON TIT ETAB SCOLETR	4	2	0
3024	FONCT STAGI FONCT TERRITORIALE	1	0	0
4001	MAITRE CONTR.ET AGREE REM MA	1	1	0
5513	AGREGE	39	0	0
5534	CERTIFIE	2	2	0
5671	ADJOINT D'ENSEIGNEMENT	2	1	0
5752	PLP	1	0	0
6001	INSTITUTEUR	3	1	0
6004	INSTITUTEUR SUPPLEANT	1	0	0
6153	PROFESSEUR ECOLES	9	3	0
7591	VACATAIRE DU 2ND DEGRE	3	1	0
7592	VACATAIRE FORMATION CONTINUE	2	0	0
7595	VACATAIRE ENSEIGNANT DU SUP.	3	2	1
7760	MAITRE AUXILIAIRE	3	2	0
7790	CONTRACTUEL 2ND DEGRE	23	16	1
7862	ASSISTANT D'EDUCATION	10	8	1

Concours du second degré

Rapport de jury

DONNÉES STATISTIQUES

ADMISSIBILITE

Répartition par académies après barre

Concours GBE CAPES.EXTERNE

Section / option 0433E PORTUGAIS

Académie	Nb. inscrits	Nb. présents	Nb. admissibles
A02 D' AIX-MARSEILLE	4	2	0
A03 DE BESANCON	2	0	0
A04 DE BORDEAUX	14	6	0
A05 DE CAEN	3	0	0
A06 DE CLERMONT-FERRAND	4	0	0
A07 DE DIJON	4	1	0
A08 DE GRENOBLE	2	0	0
A09 DE LILLE	3	0	0
A10 DE LYON	11	5	1
A11 DE MONTPELLIER	9	4	0
A12 DE NANCY-METZ	1	0	0
A13 DE POITIERS	3	1	0
A14 DE RENNES	4	2	0
A15 DE STRASBOURG	3	2	1
A16 DE TOULOUSE	16	8	2
A17 DE NANTES	3	0	0
A18 D' ORLEANS-TOURS	7	2	0
A19 DE REIMS	1	0	0
A20 D' AMIENS	8	1	0
A21 DE ROUEN	3	2	0
A22 DE LIMOGES	3	1	0
A23 DE NICE	2	0	0
A27 DE CORSE	2	0	0
A28 DE LA REUNION	1	1	1
A31 DE LA MARTINIQUE	5	4	0
A33 DE LA GUYANE	15	9	0
A90 PARIS - VERSAILLES - CRETEIL	67	33	1

ADMISSIBILITE

Notes-Totaux Min./Max. après barre

Concours GBE CAPES.EXTERNE

Section / option : 0433E PORTUGAIS

Epreuve	Matière	N° de lot	Présents				Admissibles			
			Note Mini.	Note Maxi.	Total Mini.	Total Maxi.	Note Mini.	Note Maxi.	Total Mini.	Total Maxi.
101	5850 ECRIT 1	00001	01.00	12.44	6.00	66.24	06.66	11.33	58.98	66.24
101	5850 ECRIT 1	00002	01.33	14.44	6.99	63.48	06.44	14.44	56.16	63.48
101	Tout	Tous	01.00	14.44	6.00	66.24	06.44	14.44	56.16	66.24
102	5851 ECRIT 2	00001	01.00	13.00	6.00	66.24	10.75	13.00	58.98	66.24
102	5851 ECRIT 2	00002	01.00	14.00	6.75	63.48	05.00	14.00	56.16	63.48
102	Tout	Tous	01.00	14.00	6.00	66.24	05.00	14.00	56.16	66.24
Total			01.00	14.44	6.00	66.24	05.00	14.44	56.16	66.24

Concours du second degré

Rapport de jury

ADMISSIBILITE

Moyenne par épreuve/matière après barre

Concours : GBE CAPES.EXTERNE

Section / option : 0433E PORTUGAIS

Epreuve	Matière	N° de lot	Nombre d'inscrits	Nb. présents	Nb. admissible	Moyenne des présent	Moyenne des admissibles	Ecart type présents	Ecart type admissibles
101	585 ECRIT 1	00001	42	42	2	05.33	09.00	03.15	02.34
101	585 ECRIT 1	00002	41	41	4	06.50	09.94	02.83	03.00
101	585 ECRIT 1	99999	117	0	0				
101	Tou	Tous	200	83	6	05.91	09.63	03.05	02.83
102	585 ECRIT 2	00001	42	42	2	05.07	11.88	02.79	01.12
102	585 ECRIT 2	00002	42	42	4	05.54	10.00	02.80	03.22
102	585 ECRIT 2	99999	116	0	0				
102	Tou	Tous	200	84	6	05.30	10.63	02.81	02.85

Bilan de l'admissibilité

Concours GBE CAPES.EXTERNE

Section / option : 0433E PORTUGAIS

Nombre de candidats inscrits : 200
 Nombre de candidats non éliminés : 83 Soit : 41.50 % des inscrits.
 Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (AB, CB, 00.00, NV).

Nombre de candidats admissibles : 6 Soit : 07.23 % des non éliminés.

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admissibilité

Moyenne des candidats non éliminés : 0033.74 (soit une moyenne de : 05.63 / 20)

Moyenne des candidats admissibles : 0060.75 (soit une moyenne de : 10.13 / 20)

Rappel

Nombre de postes : 2
 Barre d'admissibilité : 0056.16 (soit un total de : 09.36 / 20)

(Total des coefficients des épreuves d'admissibilité : 6)

Concours du second degré

Rapport de jury

RAPPORT SUR LES ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

ÉPREUVE DE COMMENTAIRE DIRIGÉ EN PORTUGAIS

Durée: 5 heures

Coefficient : 3

Rapport présenté par Richard CHARBONNEAU

Tableau des notes

Nombre de copies: 83

Notes égales ou supérieures à :	Nombre de copies
1/20	8
2/20	8
3/20	7
4/20	15
5/20	4
6/20	10
7/20	8
8/20	12
9/20	4
10/20	2
11/20	2
12/20	1
13/20	1
14/20	1

Moyenne : 5,91/20

Le commentaire dirigé de cette année de reprise du CAPES portait sur un auteur portugais, Almeida Faria, et sur le roman épistolaire de sa tétralogie, *Lusitânia*. Les deux lettres extraites du roman d'Almeida Faria ont servi de point de départ à des questions concernant les conditions historiques, sociologiques, politiques, culturelles de cet événement primordial de l'histoire de Portugal : la Révolution des Œillets et l'après-révolution. Deux documents annexes venaient étayer le sujet : un extrait du journal *Público* du 23/04/1995 sur le même thème et qui insiste sur le retour des Portugais d'Afrique, et un article d'*Angonofcias* sur le retour actuel des Portugais en Angola.

Les trois questions avaient été formulées et organisées par rapport à ce premier objectif « civilisationniste », la troisième ouvrant plus particulièrement sur une problématique historico-diasporique.



Concours du second degré

Rapport de jury

Le tableau des notes obtenues appelle les commentaires suivants : 42 copies notées en-dessous de 6 /20, sur un total de 83 copies, soit 50,6%, sont absolument insuffisantes et présentent notamment un niveau de langue inacceptable et réhibitoire ; 18 copies notées en-dessous de 8/20, soit 21,7%, traduisent de grosses difficultés d'analyse ; 12 copies (14,5%) entre 8/20 et 9/20 montrent des qualités toutefois inabouties ; enfin 11 copies (13,2%), notées entre 9/20 et 14,4/20 sont d'une qualité satisfaisante. À la décharge des candidats, l'absence de préparation, conséquence de l'absence de concours entre 2009 et 2012, en a certainement pénalisé un bon nombre, sans pour autant excuser les carences intrinsèques.

Le jury a relevé un certain nombre de problèmes non surmontés par une majorité de candidats. Ils sont d'ordre :

1. Méthodologique

- la plupart des candidats méconnaît l'exercice du commentaire dirigé, hésitant entre dissertation et commentaire composé ;
- l'ordre logique du questionnement n'est pas toujours respecté ;
- l'utilisation de citations d'auteurs, d'œuvres (littéraires, artistiques, cinématographiques) sans lien avec les documents supports ou hors contexte n'apporte rien de pertinent à la compréhension et à l'argumentation ;
- le placage d'informations empruntées à l'Histoire et les digressions diachroniques ne sont pas toujours mises en relation avec la question posée ou le contexte documentaire.

2. Analytique

Les réponses sont souvent superficielles et frôlent la problématique sans y accéder véritablement ; dans les cas extrêmes, elles sont sans rapport avec les documents supports. Des difficultés de compréhension et des erreurs de lecture sont la cause de contresens ou d'erreurs graves d'interprétation, comme celle tout simplement ne pas prêter suffisamment attention aux auteurs des lettres de *Lusitânia* d'Almeida Faria.

Le jury regrette aussi l'emploi inadapté d'un jargon pseudo-psychanalytique et souligne que l'épreuve n'est pas l'occasion de prendre politiquement position.

Question 1:

Le jury a relevé surtout des absences de contextualisation ; de la paraphrase ; des apports inutiles ou des interprétations erronées ou confuses de connaissances historiques.

Il est conseillé d'approfondir l'analyse des documents, puis de faire preuve de synthèse afin d'apporter une réponse claire, cohérente et structurée.

Question 2:

Le jury déplore les erreurs dues à une lecture peu attentive des documents, le manque de culture générale et l'absence d'étayage de l'analyse sur des indices précis, des références à des auteurs (*vaporetti*, *Contos* d'Ezra Pound).

Il est conseillé ici d'interpréter le texte avec rigueur et bon sens en évitant l'utilisation abusive, voir artificielle du jargon de l'analyse littéraire.

Question 3:

Une difficulté non surmontée est évidente : le dégagement d'une problématique qui met en relation les textes. Dans ce cas également, il faut faire preuve de bon sens et de logique et éviter de forcer les relations entre les documents.

3. Linguistique et grammatical

Le jury constate souvent la pauvreté du lexique, parfois calqué du français, et l'emploi du registre familier, inadéquat ici. De nombreux candidats ne lisent manifestement pas assez.



Concours du second degré

Rapport de jury

L'emploi des verbes *ser* et *estar* ou des prépositions *para* et *por* mettent trop de candidats en difficulté. L'article est souvent mal employé et la conjugaison non maîtrisée comme son emploi d'ailleurs (par exemple les temps du subjonctif). Les candidats devraient s'intéresser à la place du pronom personnel complément, aux pluriels et se montrer attentifs aux accords de genre et nombre.

Conclusions

Trop de candidats ont lu superficiellement les trois questions et ont commencé à rédiger immédiatement, en faisant souvent étalage de connaissances sans montrer leur rapport réel avec le sujet.

De nombreux candidats ont donné l'impression de ne pas savoir exactement à quoi consiste un commentaire dirigé. Voici quelques conseils pratiques pour cet exercice :

- Il convient de numéroter les réponses et de les traiter dans l'ordre, ce qui constitue une stratégie simple et efficace pour rester dans le sujet ;
- Il n'est pas utile de rédiger des transitions pour passer d'une question à l'autre : celles-ci confèrent alors à la rédaction un caractère artificiel ;
- On doit se limiter à répondre aux questions posées, montrant par là que l'on sait respecter les principes de rigueur et de précision qui sont à la base ce type d'exercice (et aussi du métier de professeur) ;
- L'étalage de connaissances globales mais inadéquates dans le cadre de la question posée est à rejeter : ici encore le caractère artificiel, voire forcé de la démonstration obère fortement l'appréciation du jury.

En conclusion, le jury relève que, cette année, la qualité de la langue et de l'analyse est souvent largement insuffisante par rapport au niveau attendu à un concours de recrutement d'enseignants tel que le CAPES. Il est conseillé aux candidats de maîtriser la gestion du temps afin de ne pas rendre des copies qui ressemblent parfois à des brouillons. Une écriture négligée est difficile à lire, ce qui ne facilite pas une appréciation positive des arguments présentés, d'autant plus qu'une écriture précise, facilement lisible, est un atout indispensable pour tout enseignant de langues ; et ajoutons que l'existence de Tableaux Blancs Interactifs ou de vidéoprojecteurs dans les salles de classe ne rend pas l'écriture caduque.

Le jury a été sensible aux quelques copies qui révèlent une lecture attentive et rigoureuse des textes, des connaissances historiques liées au contexte qui permet d'éclairer réellement les réalités humaines observées, ainsi qu'une maîtrise satisfaisante de la langue portugaise.

Concours du second degré

Rapport de jury

ÉPREUVE DE TRADUCTION

Durée 5 heures
Coefficient 3

Rapport présenté par Christophe GONZALEZ

Tableau des notes
Nombre de copies : 84

Notes /20	Nombre de copies
14	1
13	1
10,75	2
10,50	2
10	1
9,50	1
9	1
8,75	1
8,50	1
8	2
7,75	2
7,50	3
7,25	1
7	2
6,75	1
6,50	4
6,25	3
6	6
5,50	4

Concours du second degré

Rapport de jury

5	5
4,50	10
4,25	2
4	1
3,75	2
3,50	3
3,25	1
3	3
2,75	2
2,50	3
2,25	2
2	3
1,50	2
1	6

Moyenne : 5,30/20

Il est toujours difficile de commenter une moyenne générale, surtout lorsque cette dernière est issue de deux exercices, thème et version, depuis quelque temps considérés comme une seule épreuve. À quoi il faut ajouter des niveaux de textes sensiblement différents et des jurys diversement constitués d'un concours à l'autre... Aussi la note de 5,30/20 ne montre qu'une chose : que le niveau est globalement faible. Sur 85 copies, seules neuf frôlent le 10/20 ou le dépassent. Bref, il suffit de consulter le tableau ci-dessus dans sa moitié inférieure pour saisir l'inquiétante situation... Il est certain que trop de candidats n'étaient pas, ou très peu, préparés pour ces épreuves, malgré les exigences des prérequis nécessaires pour pouvoir s'inscrire à ce type de concours. En fait, une part importante de ces candidats ne possède pas un niveau suffisant ni en français ni en portugais. Il faut d'ailleurs préciser que même en étant de langue maternelle portugaise, il est illusoire de croire que l'on peut compenser en thème une faiblesse en version. Et encore faudrait-il maîtriser cette langue dans tous ses registres, classiques et modernes, et ses variantes portugaise, brésilienne et africaine. Il n'est pas question de décourager les candidats lusophones, d'autant que des admissibles le sont, mais ceux-là ont montré justement qu'ils possédaient une longue pratique du français, à un bon niveau. Il est évident encore qu'une simple connaissance mécanique des langues n'est pas suffisante, mais qu'il convient de faire preuve de sensibilité aux registres divers, aux nuances, etc.

Malheureusement, il faut ajouter encore une fois ce qui a l'air d'un simple détail : une écriture agréable à lire est appréciée ! Après tout, les candidats aspirent au métier d'enseignant et il est loin d'être inutile de savoir écrire lisiblement au tableau (car il en reste !). Non seulement une écriture domestiquée est



Concours du second degré

Rapport de jury

signe de maturité mais, concernant les épreuves du concours, les lettres mal formées risquent d'être comprises comme fautives...

Le texte du thème, extrait de *Les Lisières*, d'Olivier Adam, se caractérisait par des registres de langue variés et imposait bien sûr une maîtrise certaine des deux langues concernées. L'arsenal de la littérature actuelle, composé de discours argotique, expressions idiomatiques, de marques d'oralité et ruptures syntaxiques, a été dominé par un trop petit nombre de candidats. Il fallait encore ajouter des références très françaises, comme la série télévisée « Maguy » qui renvoie à un contexte culturel pas forcément facile à comprendre pour certains.

La version provenait d'une œuvre majeure d'un auteur bien connu et se caractérisait par une qualité littéraire évidente servie par une langue très classique, un style soutenu, et sans pièges particuliers pour une épreuve de CAPES, comme l'ont montré les meilleures copies. Bien entendu, certains passages exigeants ne pouvaient être qu'insurmontables par tous ceux et toutes celles qui se sont présentés sans le niveau « normal ».

**

Il faut bien se rendre compte aussi que la maîtrise de l'orthographe demeure un point essentiel lorsqu'on prétend devenir enseignant, un aspect qui se révèle plus sensible en version. Ces fautes, lorsqu'elles se rencontrent en très petite quantité, sont vénielles, bien que dommageables. Mais il y a un seuil qui ne pardonne pas. On veut bien croire qu'écrire *bruler*, sans son circonflexe, est dû à la rapidité, mais alors il faut relire et, en tout cas, cela montre une faiblesse. Toutefois, avec une belle systématique, la traduction française du mot *pecado*, que bien entendu tout le monde a compris, a été revêtue de ce même accent circonflexe qui l'a fait passer de la position morale d'atteinte au religieux (« péché ») vers la paisible activité aquatique (« pêché »). Un accent peut engager le sens même. Ne pas faire la différence entre *nos* et *nós* se mue en lourde faute de grammaire.

Des fautes d'apparence orthographique comme : *inutil, universale, de plus bel, etc.*, deviennent des barbarismes et indiquent que le français est bien superficiel. Lorsque ces manquements s'appliquent aux verbes, on en arrive au barbarisme ou/et à la faute de grammaire, ainsi les *je vous envoje, je vous envois*. Se laisser aller à un « *sont rire* » n'est pas attribuable à une rédaction rapide mais à l'ignorance. Ecrire en portugais *queichar, ingenheiro* est regrettable, mais laisser un *aquí, un más, un ingeniero, un tería* (d'ailleurs faux en tout état de cause) indiquent que les études hispaniques influent trop sur une langue portugaise peu dominée. Mais les gallicismes sont aussi condamnables, par exemple *fazer um signo* pour *fazer um sinal*... Quant aux formes des passés simples, elles sont particulièrement maltraitées et le jury renonce à en donner quelques échantillons...

Passons à l'analyse de quelques passages de la version :

Leu trémulo : la traduction par « hésitant » ne convenait pas et on ne pouvait proposer ni « voix tremblante », ni « les mains tremblantes », qui se focalisent trop sur une partie du corps ou sur une qualité de l'expression. Il est évident que « pointe d'hésitation » est faux, puisque le texte suggère que le personnage dans son intégralité est concerné. Plus juste, « avec émotion » manquait cependant d'intensité.

Frutinhas : (« ces quelques fruits »). Ce diminutif affectif ne pouvait guère porter, en français, sur la qualité des fruits eux-mêmes. La formulation quantitative à valeur indéfinie « quelques » peut servir à exprimer une part d'affectivité, même si elle est moins évidente qu'en portugais.

Vá, que é tempo : (« Décidez-vous, il est grand temps »). Ce passage a été singulièrement maltraité et le niveau de langue a été largement ignoré lorsqu'on lit, par exemple, un direct et intrépide « vas-y, il est grand temps », ou un prudent « courage, il est déjà temps », un désespéré, mais soulagé « allez, c'est pas trop tôt » et même un climatique « va-y, c'est la saison... »

Corar, rougir, a parfois été pris, de manière très surprenante, dans le sens de « laver », c'est-à-dire l'action de faire blanchir au soleil !

Logo que o criado saiu : (« dès que le domestique fut sorti »). Il est très surprenant de rencontrer des fautes sur un segment aussi simple puisqu'il a été proposé, entre autres, « garçonnet » ou « marjord'homme » (sic).



Concours du second degré

Rapport de jury

Mimo : (« cette délicate attention »). Les traductions « un geste gentil », « un câlin », « un petit jeu », diversement sanctionnées, ne pouvaient pas convenir, non plus que « une petite douceur », bien ambigu, mais la méconnaissance des glissements de sens et des usages d'actualité interdisaient absolument d'écrire une « gâterie », si souvent rencontrée...

Em vez de sambenito, levariam uma capa de penas : la difficulté de cette phrase venait de la présence du mot *sambenito*, et le jury reconnaît volontiers que son usage relève de connaissances de civilisation peu répandues... Cependant on pouvait penser à s'aider du contexte puisque la deuxième partie de la phrase montrait bien qu'il s'agissait de remplacer un vêtement. C'est ce qu'ont fait beaucoup de candidats qui ont proposé, avec plus ou moins de bonheur, « veste », « vêtement habituel », « habit religieux », etc. Il était possible de laisser le mot tel quel ou de l'adapter sous la forme « san-bénito ». Quant à la référence au feu du bûcher qui précède, certains se sont contentés de formes telles que « les jeter au feu » ou « ils devraient aller dans le feu » ou encore « fournaise » et même un « allez au fourneau », toutes choses qui bien sûr faisaient fondre les points...

Meio enfiado : la formulation n'était pas simple et elle ne correspond guère à la langue courante, le jury en convient. Mais, c'est le CAPES ! Les candidats ont fait ce qu'ils ont pu, l'essentiel était de ne pas trop s'éloigner de l'aspect psychologique. Erreur totale cependant que d'écrire « presque pris la main dans le sac ». Ont été sanctionnés aussi les « A moitié fâché (sic) », ou « semi renfermé ».

Cheiram a alcova de donzela e a latim de padre : (« alcôve de vierge et latin d'église »). Cette formulation talentueuse était évidemment à manier avec grande prudence et il faut bien dire qu'elle a donné lieu à quelques joyusetés. Si l'on ne comprend pas pourquoi on peut trouver un « elles sentent le panier de demoiselle », certains efforts ont cependant échoué, ainsi un audacieux « dentelle de donzelle et cérémonie du curé », ou même « lit des pucelles ». Et on devrait s'interdire d'écrire « le latin du père » et surtout ce surprenant « baratin d'un prêtre » qui montre une seule chose, l'insensibilité absolue aux formes littéraires.

Piscou o olho : (« fit un clin d'œil »). Le jury n'attendait pas de fautes sur ces quelques mots et pourtant elles ont foisonné. On ne pouvait pas traduire par « cligna des yeux » ni par « il cligna un œil », ni par « fermer un œil » et autres formes bien pires...

Arranjo da cestinha : (« la présentation de la corbeille » ou « la façon dont était présentée la corbeille »). C'est le genre de segment rapidement compris mais pour lequel l'adaptation en français n'est pas spontanée. Evidemment *arranjo* a parfois été pris pour « bouquet », mais diverses tentatives se sont révélées malheureuses : « affaire du panier », « dressage du panier », « embellissement du panier ». Une simple attention à la situation décrite et à la cohérence du texte aurait pu interdire « arrangement de la sieste », indépendamment de l'homophonie qui a conduit à ce grave contresens (sans parler de l'orthographe *cesta/sesta*).

Dans le thème, les trois particularismes : « Dans le 78 », « Au Vesinet », « Comme dans Maguy » ont été rendus avec plus au moins de bonheur. Traduire *no departamento 78* ne convenait guère, cette référence administrative n'existant pas au Portugal. Ni *região*, qui était une sur traduction. Le jury a accepté *no 78*. Dans le deuxième cas, *no Vesinet* suffisait. Diverses tentatives, comme *na zona do Vesinet*, ont été jugées avec indulgence. Bien sûr, la référence au feuilleton Maguy ne pouvait pas se contenter du seul prénom. Ont été acceptées les formulations *telenovela* et *na série* mais non le mot film.

Dès le début du texte, la traduction du possessif a parfois posé problème, à cause de la confusion entre « son » et « vôtre » qui résulte du choix entre *o seu* erroné ici, et *o irmão dele*, (*o irmão ?* pouvait être accepté).

Le segment « Robert s'est fait enlever une tumeur » a montré beaucoup d'approximations. Le verbe *tirar* ne convenait pas et pouvait d'ailleurs conduire à un contresens, du type *tirou um tumor*. On attendait *retirar um tumor* ou une traduction comme *foi operado a um tumor...*

Beaucoup de copies se caractérisent par une grande hésitation pour rendre l'idiomatisme « on s'est saigné aux quatre veines ». Bien entendu, le littéral *sangrámo-nos às quatro veias* a été refusé. Si *matar-se a trabalhar* était acceptable, ont reçu une prime les traductions *esfalfámo-nos a trabalhar* ou *passámos as passas do Algarve*.



Concours du second degré

Rapport de jury

Les termes « juridiques » ont perturbé bon nombre de candidats. A commencer par l'expression « faire un procès » qui a donné lieu à quelques hésitations, depuis *meter um processo* jusqu'à *meter no tribunal*. Il existe tout simplement le verbe *processar*, et à la rigueur l'expression *fazer uma acção*. Mais « soustraction d'enfants » qui se traduisait par *sustracção*, n'acceptait pas le mot *rapto*, bien que le jury ait accepté *afastamento*. Quand à « casier », judiciaire, (*cadastro*), il a donné lieu soit à des formes d'évitement, comme *o teu passado judiciário* [en fait : *judicial*], ou diverses tentatives telles que *ficha na polícia*, ou *ficha policial*. « Faire de la taule » a surpris : beaucoup de candidats ont neutralisé la formule et donné *prisão*. Si le jury n'a point fait les gros yeux devant un *foi para a cadeia*, rappelons que le terme portugais est *choldra*, l'équivalent brésilien étant *xadrez*. Quant à « escroquerie », il se traduit pas *vigarice*, qui a été trouvé mais très minoritairement, ou par *malandragem* (copies Brésil). Ont été plus ou moins sanctionnés les termes *roubo*, *trafulhice*, *charlatanismo*...

L'expression « c'était sa tournée » a parfois été mal comprise, malgré la clarté du contexte, puisqu'on a trouvé *era o espetáculo dele* ! La proposition *era a tournée dele* a évidemment été sanctionnée... Ont été acceptés, sans les mettre sur le même plan : *era a sua rodada*, *era a vez dele*, *era a vez dele de pagar*. Rappelons, malgré les interdits hygiénistes, que le paquet de cigarettes se dit *maço* (et non *masso*) et que *pacote* renvoie à cartouche.

Pour terminer sur les traductions, le jury a manifesté son humeur devant un trop grand nombre de copies où la forme « comme si » n'entraîne pas le subjonctif imparfait, où l'enclise avec un verbe à l'infinitif semble poser des problèmes d'accentuation, où la mésoclise est aberrante, où les nombreux « on » du texte ont semé la panique, où la concordance des temps est inconnue...

En conclusion on répètera que les commentaires, analyses et conseils restent lettre morte, et on se demande s'ils ne le sont pas depuis longtemps !!, si les candidats à ce type de concours, et d'épreuves, ne se confrontent pas 1°) aux divers niveaux de langage écrit, que seules des *lectures réfléchies*, dans les deux langues, peuvent permettre d'approcher, et 2°) s'ils ne s'investissent pas dans un travail acharné de préparation à la traduction, c'est-à-dire corrigé, contrôlé et noté. À bons entendeurs...



Concours du second degré

Rapport de jury

RAPPORT SUR LES ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION DONNÉES STATISTIQUES

Concours du second degré

Rapport de jury

Bilan de l'admission

Concours GBE CAPES.EXTERNE

Section / option : 0433E PORTUGAIS

Nombre de candidats admissibles :	6		
Nombre de candidats non éliminés :	3	Soit : 50.00	% des admissibles.
<i>Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (AB, CB, 00.00, NV).</i>			
Nombre de candidats admis sur liste principale :	2	Soit : 66.67	% des non éliminés.
Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire :	0		
Nombre de candidats admis à titre étranger :	0		

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Moyenne des candidats non éliminés :	0140.65	(soit une moyenne de : 11.72 / 20)
Moyenne des candidats admis sur liste principale :	0153.36	(soit une moyenne de : 12.78 / 20)
Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentaire		(soit une moyenne de : / 20)
Moyenne des candidats admis à titre étranger :		(soit une moyenne de : / 20)

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés :	77.75	(soit une moyenne de : 12.96 / 20)
Moyenne des candidats admis sur liste principale :	0090.75	(soit une moyenne de : 15.13 / 20)
Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentaire		(soit une moyenne de : / 20)
Moyenne des candidats admis à titre étranger :		(soit une moyenne de : / 20)

Rappel

Nombre de postes :	2		
Barre de la liste principale :	0138.48	(soit un total de : 11.54 / 20)	
Barre de la liste complémentaire :		(soit un total de : / 20)	

(Total des coefficients : 12 dont admissibilité : 6 admission : 6)

Concours du second degré

Rapport de jury

ADMISSION

Répartition par profession après barre

Concours GBE CAPES.EXTERNE

Section / option 0433E PORTUGAIS

Profession		Nb. admissibles	Nb. présents	Nb. admis
0011	ETUDIANT	2	1	1
0103	CADRES SECT PRIVE CONV COLLECT	1	0	0
7595	VACATAIRE ENSEIGNANT DU SUP.	1	1	0
7790	CONTRACTUEL 2ND DEGRE	1	1	1
7862	ASSISTANT D'EDUCATION	1	0	0

ADMISSION

Notes-Totaux Min./Max. après barre

Concours GBE CAPES.EXTERNE

Section / option : 0433E PORTUGAIS

Epreuve	Matière	N° de lot	Présents				Admis			
			Note Mini.	Note Maxi.	Total Mini.	Total Maxi.	Note Mini.	Note Maxi.	Total Mini.	Total Maxi.
203A			04.25	08.00	51.75	102.00	05.00	08.00	79.50	102.00
203A	5856 ORAL 1 PARTIE 1	00000	04.25	08.00	51.75	102.00	05.00	08.00	79.50	102.00
203B			04.00	08.00	51.75	102.00	04.50	08.00	79.50	102.00
203B	5857 ORAL 1 PARTIE 2	00000	04.00	08.00	51.75	102.00	04.50	08.00	79.50	102.00
204A			06.00	12.50	51.75	102.00	12.00	12.50	79.50	102.00
204A	5858 ORAL 2 PARTIE 1	00000	06.00	12.50	51.75	102.00	12.00	12.50	79.50	102.00
204B			03.00	05.50	51.75	102.00	05.00	05.50	79.50	102.00
204B	5859 ORAL 2 PARTIE 2	00000	03.00	05.50	51.75	102.00	05.00	05.50	79.50	102.00
Total			03.00	12.50	51.75	102.00	04.50	12.50	79.50	102.00

Concours du second degré

Rapport de jury

ADMISSION

Moyenne par épreuve/matière après barre

Concours : GBE CAPES.EXTERNE

Section / option : 0433E PORTUGAIS

Epreuve	Matière	N° commissi	Nombre d'admissibles	Nb. présents	Nb. admis	Moyenne des présents	Moyenne des admis	Ecart type présents	Ecart type admis
203A	585 ORAL 1 PARTIE 1	00000	6	3	2	05.75	06.50	01.62	01.50
203A	Tout	Tous	6	3	2	05.75	06.50	01.62	01.50
203B	585 ORAL 1 PARTIE 2	00000	6	3	2	05.50	06.25	01.78	01.75
203B	Tout	Tous	6	3	2	05.50	06.25	01.78	01.75
204A	585 ORAL 2 PARTIE 1	00000	6	3	2	10.17	12.25	02.95	00.24
204A	Tout	Tous	6	3	2	10.17	12.25	02.95	00.24
204B	585 ORAL 2 PARTIE 2	00000	6	3	2	04.50	05.25	01.08	00.24
204B	Tout	Tous	6	3	2	04.50	05.25	01.08	00.24

TABLEAU DES NOTES OBTENUES AUX ÉPREUVES D'ADMISSION			
PREMIÈRE ÉPREUVE	Candidat 1	Candidat 2	Candidat 3
Première partie en portugais /10	4,25	5	8
Seconde partie en français /10	4	4,5	8
Total /20	8,25	9,5	16
SECONDE ÉPREUVE			
Etude du dossier /14	6	12	12,5
Agir en fonctionnaire de l'État /6	3	5	5,5
Total /20	9	17	18



Concours du second degré

Rapport de jury

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES ÉPREUVES D'ADMISSION

Sur les six candidats admissibles, le jury a enregistré 3 désistements, soit 50% des admissibles. Si une candidate n'a pu se présenter pour de sérieux motifs de santé, les autres désistements sont intervenus le jour-même de leur convocation. Ces désistements ont été dommageables pour le concours lui-même, mais aussi et surtout pour les candidats démissionnaires, car le concours demeurait très ouvert, avec 2 postes offerts pour 6 candidats. Tous avaient de bonnes chances de réussite.

Le fait que le concours n'ait pas été ouvert depuis 2008 (6 ans) a pu favoriser ces comportements sans doute fondés sur l'inquiétude bien compréhensible des candidats en l'absence de préparation, ainsi qu'aux incertitudes tenant au manque de points de repères sur une formule de concours qui n'avait jamais encore fonctionné en portugais. Aucun rapport de jury d'un précédent concours ne venait en fait éclairer la préparation des candidats.

A cet égard, on verra ici que ces épreuves n'avaient rien d'effrayant, voire d'abscons, tant elles sont fondées sur la culture linguistique, littéraire, civilisationnelle, mais aussi pédagogique et citoyenne que tout candidat à un emploi de professeur de portugais se doit d'avoir acquis.

Ce fut le cas des candidats qui se sont présentés devant le jury, si l'on en juge par **les excellentes notes** acquises par les trois candidats admissibles : 12,96/20 pour l'ensemble des admissibles et 15,13/20 pour les deux candidats admis.

*

* *

PREMIÈRE ÉPREUVE D'ADMISSION

Rapport présenté par Manuel Vieira et Michèle Subervielle

Leçon portant sur les programmes des classes de collège et de lycée.

Définition de l'épreuve :

Leçon portant sur les programmes des classes de collège et de lycée

- Durée de la préparation : 3 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure
- Coefficient 3

L'épreuve prend appui sur un ou plusieurs documents proposés par le jury se rapportant à une des notions culturelles des programmes de collège ou de lycée. Ces documents peuvent être des textes, des documents iconographiques, des enregistrements audio ou vidéo.



Concours du second degré

Rapport de jury

L'épreuve comporte deux parties. Chaque partie compte pour moitié dans la notation. La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Composition du dossier et consignes.

- **Présentation du dossier.**

Les supports composant le dossier étaient au nombre de cinq : trois documents iconographiques, un document littéraire et une vidéo (cf. dossier en fin de rapport).

Document 1 :

Atlas Miller

Document 2 :

Vidéo do site www.impedeque.com/br

« Um pé de quê – Pau Brasil »

Document 3 :

Ladainha, poema de Cassiano Ricardo

Document 4 :

« Painéis de São Vicente de Fora »

Document 5

Scène de Carnaval – Jean-Baptiste Debret

Première partie

- Durée de l'exposé : 20 minutes
- Durée de l'entretien : 10 minutes

Une première partie en langue étrangère consistant en la présentation, l'étude et, le cas échéant, la mise en relation des documents, suivie d'un entretien en langue étrangère.

Travail à faire par le candidat :

Vous ferez, en portugais un exposé comportant la présentation, l'étude et la mise en relation des document constituant le dossier.

Rappelons que les documents ne sont pas classés selon un ordre hiérarchique et qu'il s'agit pour le candidat de les ordonner en fonction de l'étude et de la mise en relation qu'il souhaite proposer au jury.

- **Etude du dossier.**



Concours du second degré

Rapport de jury

Pour cette étude, le jury n'attend pas que le candidat ait des connaissances de spécialiste sur le dossier mais qu'il ait une bonne connaissance des notions culturelles des programmes de collège et de lycée qui lui permettront de contextualiser rapidement et efficacement l'ensemble des documents proposées. Il est vivement recommandé d'analyser chaque document et de n'en omettre aucun.

• Mise en relation des documents.

Il convient que le candidat commence son exposé par une introduction qui lui permettra d'annoncer la manière qu'il a retenue pour exposer son point de vue et dégager une problématique à laquelle il devra se référer tout au long de son exposé.

Lors de son exposé, le candidat doit faire preuve de sa capacité à mettre en relation les documents pour mener à bien sa réflexion et proposer une démonstration pertinente.

En conclusion, les candidats devraient faire une brève synthèse et apporter une réponse à la problématique soulevée.

RAPPORT

Le jury a su apprécier :

- L'excellent niveau des candidats en langue portugaise. Les candidats se sont exprimés dans une langue fluide et précise.
- La qualité des exposés qui ont démontré les réelles capacités d'analyse et une connaissance approfondie de la culture lusophone, surtout en ce qui concerne la culture portugaise.

Néanmoins, certains candidats ont proposé une explication des documents 4 et 5 éloignée des attentes du jury. Ils ont aussi sous-exploité la vidéo qui leur aurait permis de dégager le fil conducteur, le « fil rouge » du dossier et mettre en relation tous les documents. Dans le tableau « *Painéis de São Vicente de Fora* », la couleur rouge est associée au sacré et au pouvoir, les seuls personnages vêtus de rouge, sont la famille royale portugaise et un membre du clergé. Le pigment rouge qui permettait de teindre les habits en rouge, venait de l'île de Sumatra « *do outro lado do mundo* » et coûtait très cher, ce qui explique qu'au XV siècle, seuls les rois et les papes « *só os reis e os papas usavam a cor vermelha* », portaient des vêtements de couleur rouge comme indiqué dans la vidéo. Au XVI siècle, la couleur rouge se démocratise dans les salons européens grâce à la découverte du Brésil et à l'exploitation du bois brésil par les portugais. Au XIX siècle, l'aniline, substance chimique remplace le pigment rouge extrait du bois brésil, la couleur rouge se popularise et nous pouvons remarquer dans le tableau « Scène de carnaval », une vendeuse de fruits portant une robe rouge.

Le jury rappelle l'importance qu'il convient de porter à la diversité des documents tant littéraires, qu'iconographiques ou vidéos, chacun ayant une place importante dans l'enseignement des langues vivantes.

Le jury conseille vivement aux candidats de ne pas omettre les différentes aires lusophones ainsi que les cultures qui s'y rapportent (principalement Brésil, Portugal et Afrique lusophone).

Entretien



Concours du second degré

Rapport de jury

La première partie de la leçon est suivie d'un entretien en portugais avec le jury. L'entretien est toujours mené avec un souci de bienveillance et dans une visée constructive. Le jury peut être amené à poser des questions aux candidats pour approfondir, éclaircir ou corriger un point d'analyse ou revenir sur un document non exploité ou sous-exploité dans l'exposé.

Seconde partie

- Durée de l'exposé : 20 minutes
- Durée de l'entretien : 10 minutes

Une seconde partie en français, consiste en la proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents, en fonction des compétences linguistiques (lexicales, grammaticales, phonologiques) qu'ils mobilisent et des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique, suivie d'un entretien en français au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix. Les documents d'appui sont ceux qui composent le dossier déjà remis aux candidats.

Travail à faire par le candidat

À partir de ces supports, vous définirez les objectifs communicationnels, culturels et linguistiques pouvant être retenus dans une séquence pédagogique en classe de lycée, en vous référant aux programmes. En vous appuyant sur la spécificité de ces supports, vous dégagerez des stratégies pour développer les compétences de communications des élèves.

Rapport

Les candidates ont été capables de repérer le fait que le dossier est composé de supports pédagogiques illustrant le thème culturel du programme du cycle terminal, « Gestes Fondateurs et Mondes en Mouvement » et d'ancrer la problématique du cours dans la notion « Espaces et Échanges ». Cette entrée permet de décoder la complexité des référents culturels qui sous-tendent la langue portugaise aussi bien en parcourant l'histoire des pays lusophones (découverte du Brésil) qu'en posant les enjeux économiques, culturels et sociaux ainsi que l'évolution diachronique du cycle du « Pau Brasil ». La problématique culturelle, tout en abordant la valeur symbolique du « Pau Brasil », dans le contexte historique des Grandes Découvertes, élucide aussi l'origine du toponyme « Brasil ». Le dossier permet d'aborder cette notion à travers le prisme de plusieurs domaines et de mettre en perspective les supports : Arts (document 4, document 5) ; Croyances et représentations (document 1) ; Histoire et géopolitique (document 1, 2, 4) ; Langues et langages (document 2, 3) ; Littérature (document 3) ; Sciences et techniques (document 2) ; Sociologie et économie (document 1, 2, 3, 4, 5). Ces domaines n'ont pas été systématiquement développés par certaines candidates. Une candidate a opté pour un ancrage dans la notion « Lieux et formes de pouvoir ».

Démarche pédagogique : Niveaux proposés : LV2 B1, Terminale, de A2 à B2

Les cinq activités langagières sont mobilisées. Les documents 4, « Painéis de São Vicente de Fora » et 5, « Scène de Carnaval », ont posé des difficultés d'interprétation et de contextualisation. Le document 5 a été écarté par une candidate.

La démarche didactique associe parfois deux documents différents (document 1 et 5 ; 4 et 5) et au moins deux activités langagières : l'activité développée pendant l'exploitation pédagogique étant

Concours du second degré

Rapport de jury

différente de l'activité mise en œuvre pour réaliser la tâche intermédiaire. La planification de la séquence didactique alors un nombre de séances correspondant aux documents supports retenus ou mis en relation selon un ordre différent de celui du dossier (3, 4 ou 5 étapes sont proposées). Les candidates ont été capables de décrire des usages numériques adaptés au format des ressources proposées et aux tâches décrites : la tâche finale proposée – la réalisation d'un Blog sur le « Pau Brasil » par exemple – met en commun les productions d'une série de tâches intermédiaires individuelles ou collectives.

- Document 1 : La carte de l'Atlas Miller est propice à la mise en œuvre d'activités d'expression orale pour décrire, repérer, identifier les éléments représentés se rapportant au Brésil et/ou au Portugal, le point de vue adopté, dater la carte... La tâche intermédiaire propose d'élaborer soit une chronologie de la découverte du Brésil ; soit un enregistrement audio sur les indiens réalisé sous forme d'interview.
- Document 2 : Les élèves travaillent sur un extrait court de la vidéo « Um Pé de Quê – Pau Brasil ». Il s'agit de développer des capacités de compréhension orale, à savoir comprendre les points essentiels de la vidéo, en relever des éléments précis d'information factuelles, afin de réaliser, comme tâche intermédiaire écrite, la rédaction d'un article sur le « Pau Brasil » (Enjeux économiques et sociaux). L'étude du document 2 est parfois associée au document 3.
- Document 3 : Le poème de *Ladainha* de Cassiano Ricardo donne lieu à une activité de compréhension de l'écrit, la lecture des élèves étant parfois guidée par une fiche de compréhension (tableau à deux entrées), l'objectif étant de localiser les informations pertinentes permettant de comprendre et expliquer l'origine du toponyme « Brésil » afin de produire un clip vidéo (tâche intermédiaire orale). Autre exemple de tâche proposée : écrire un poème à la manière de ... pour parler du « País da Copa ». L'étude littéraire du poème n'a guère été exploitée.
- Document 4 : L'étude des *Painéis de São Vicente de Fora* mobilise des capacités d'expression orale (parler en continu ; réagir et dialoguer) propices à l'exploitation d'un document iconographique pour décrire, identifier les personnes, expliquer le lien entre ce document et le contexte. Le document 4 et 5 ont été associés par une candidate.

Les activités proposées sont souvent différenciées en fonction du niveau de maîtrise de la langue, des capacités d'expression, l'objectif étant pour l'enseignant d'adapter sa pratique à l'hétérogénéité des apprenants de portugais, le professeur s'adressant souvent à des regroupements composés de classes, de séries et de niveaux différents.

Le jury regrette que les supports, objets d'études spécifiques, ne soient pas toujours mis en relation. Le jury recommande aux candidats de mettre en perspective les documents en s'appuyant sur les domaines d'étude définis par les programmes ; de mieux définir les objectifs linguistiques en envisageant systématiquement l'étude du fonctionnement de la langue en situation de communication ; de bien séparer l'évaluation des activités d'entraînement. En effet, la production réalisée par la tâche intermédiaire en situation d'appropriation de compétences linguistiques et pragmatiques, n'est pas un support d'évaluation permettant de mesurer les acquis. Il convient toujours de donner des consignes claires pour différencier le travail individuel du collectif.

Toutefois, malgré ces remarques, le niveau atteint par des candidates admises est très satisfaisant, ce qui est à mettre en relation avec les compétences acquises en situation d'enseignement.



Concours du second degré

Rapport de jury

DOSSIER REMIS AUX CANDIDATS

Le dossier suivant est composé de cinq documents suivants :

Concours du second degré

Rapport de jury

Document 1





Concours du second degré

Rapport de jury

Document 2

Vídeo do site www.umpedeque.com.br/

“Um pé de quê – pau Brasil”

Document 3

Ladainha

Por se tratar de uma ilha deram-lhe o nome
de ilha de Vera Cruz
Ilha cheia de graça
Ilha cheia de pássaros
Ilha cheia de luz.
Ilha verde onde havia
mulheres morenas e nuas
anhangás a sonhar com histórias de luas
e cantos bárbaros de pajés em poracés batendo os pés.
Depois mudaram-lhe o nome
prá terra de Santa Cruz
Ilha cheia de graça
Ilha cheia de pássaros
Ilha cheia de luz.
A grande Terra girassol onde havia guerreiros de
tanga e onças ruivas deitadas à sombra das
árvores mosqueadas de sol.
Mas como houvesse, em abundância,
certa madeira cor de sangue cor de brasa
e como o fogo da manhã selvagem
fosse um brasido no carvão noturno da paisagem,
e como a terra fosse de árvores vermelhas
e se houvesse mostrado assaz gentil,
deram-lhe o nome de Brasil.
Brasil cheio de graça
Brasil cheio de pássaros
Brasil cheio de luz.

Cassiano Ricardo

Ladainha

Cassiano Ricardo Leite
(Poeta brasileiro - 1895/ 1975)

Concours du second degré

Rapport de jury

Document 4



Painéis de São Vicente de Fora : Nuno Gonçalves foi um pintor português reconhecido como um dos grandes mestres do século XV.

Document 5

Jean-Baptiste Debret – Scène de carnaval





Concours du second degré

Rapport de jury

SECONDE ÉPREUVE D'ADMISSION

Épreuve sur dossier

Rapport présenté par Richard Charbonneau

Le jury a constaté avec plaisir un bon niveau d'ensemble des prestations.

Deux candidates sur trois ont su tirer parti des dossiers qui leur étaient présentés pour produire une analyse fine, approfondie et structurée répondant aux attentes du jury. La troisième candidate s'est montrée moins pertinente dans l'analyse des documents et surtout n'a pas assez approfondi sa réflexion, campant parfois sur des positions discutables.

Le jury se réjouit de la maîtrise de la langue portugaise de l'ensemble des candidates comme de la solidité de leurs connaissances.

Le temps de préparation de l'épreuve – trois heures – a permis aux candidates d'affiner leur analyse des dossiers, d'en dégager une problématique et d'y répondre. La gestion du temps ne semble donc pas avoir posé de problème, les candidates abordant l'épreuve de façon posée, ce dont le jury se félicite.

Les candidates ont ainsi trois heures pour préparer deux sous-épreuves: l'exposé sur dossier en langue portugaise, d'une durée de vingt minutes maximum, suivi d'un entretien en langue portugaise de vingt minutes, et les réponses aux questions posées dans la seconde partie «agir en fonctionnaire de l'Etat de manière éthique et responsable», en langue française, pendant dix minutes maximum, suivies d'un entretien de dix minutes.

1^{ère} partie

Exposé sur dossier en langue portugaise

En préambule il convient de dire que l'épreuve sur dossier n'est pas l'épreuve de leçon, et que les considérations pédagogiques (notions de programme des collèges et lycées, mise en œuvre didactique, etc.) n'en sont pas l'objet principal.

Le dossier comportait plusieurs documents de nature variée : articles de presse, textes littéraires, une chanson, un document vidéo, des unes de journaux. Ces documents entretiennent entre eux des relations que le candidat doit identifier (contextualisation, contradiction, relativisation, complémentarité, mise en perspective, entre autres) et dont découlera sa problématique. Si, dans l'exposé, une analyse approfondie de chaque document est souhaitable, le jury insiste sur la mise en relation des documents, dans le but d'éviter que l'exposé ne tourne à la paraphrase et à la description superficielle.

Une problématique n'est pas une thématique ; la problématique doit être clairement formulée, clairement identifiable, et d'elle doit découler le plan de l'exposé.



Concours du second degré

Rapport de jury

Le jury insiste sur l'importance du plan, pour la construction de l'exposé. Un plan descriptif, sans une problématique claire, «document 1 – document 2 – etc.», dans l'ordre de présentation ou non, répond rarement aux attentes de clarification. S'il n'est pas exclu d'aborder chaque document pris séparément, ce type de plan met rarement les documents en relation entre eux, ce qui est précisément le but de l'exercice. L'organisation de l'exposé doit tenir compte de cet impératif. Le jury déplore d'ailleurs que certains documents n'aient pas été exploités comme ils le méritaient : les unes de journaux du 25/04/1974 (on pouvait analyser la différence de ton et de niveau d'information) et la vidéo *Letra para um hino* qui montraient avec quelle ferveur et quel enthousiasme un jeune étudiant pouvait aujourd'hui déclamer le poème de Manuel Alegre redevenu d'une grande actualité sociale.

La compréhension et l'analyse des documents supposent un bagage culturel solide, une bonne culture générale, celle qui permettra à tout enseignant de portugais de maîtriser les aspects civilisationnels d'une langue vivante internationale. Il est donc attendu que les candidats sachent cadrer historiquement les éléments du dossier. Les dates fournies, notamment, ne sont pas anodines. Les candidats doivent ainsi connaître les grandes articulations de l'histoire de l'espace lusophone. Ne pas avoir visité l'Alentejo ne justifie en rien la méconnaissance géographique et historique de cette région, encore moins celle des traditions musicales du « *cantar alentejano* » qui inspiraient la chanson de José Afonso. Le jury insiste également sur la nécessité d'avoir des connaissances de base en sciences politiques. Savoir ce qui distingue démocratie et dictature par exemple ; connaître la Révolution des Œillets dans sa perspective historique ; être au courant de la situation politique, économique et sociale du Portugal d'aujourd'hui comme des autres pays lusophones sont des savoirs indispensables à tout futur professeur.

A l'inverse, le dossier n'est pas un prétexte pour étaler des connaissances qui, du coup, sont hors sujet, ou pour plaquer un exposé sur tel ou tel point historique ou littéraire. Ici, par exemple, il était inutile de retracer la vie de Salazar.

Le candidat doit réussir à ajuster les documents à leurs contextes, par le biais de ses connaissances, que le jury lui demandera le cas échéant de préciser dans l'entretien, sans s'écarter de l'analyse des documents. De même, les éléments d'analyse littéraire doivent servir la démonstration en cours. Relever telle ou telle figure de style ou décrire le schéma des rimes d'un poème n'a de pertinence que si cela vient étayer une interprétation de l'intention de l'auteur, par exemple. À ce propos, le titre de l'article de João Miguel Tavares, *Foi fraquita a festa pá*, était une allusion à la chanson de Chico Buarque, *Tanto Mar* « *Foi bonita a festa, pá / Fiquei contente* ») qui pouvait mériter un commentaire. Enfin, il est très important d'être attentif à la perspective dans laquelle tel ou tel document est produit. Il faut se garder de forcer les relations entre les documents et bien prendre en compte leurs différents cadres et contextes.

Le jury recommande une certaine retenue dans les propos, qui se doivent d'être nuancés, précis, dénués de clichés, commentaires personnels ou informations autobiographiques. Enfin, soulignons que l'entretien est toujours mené de façon bienveillante et que les questions sont destinées à améliorer, élargir ou approfondir l'analyse et la prestation du candidat. Le jury apprécie donc que celui-ci écoute les questions qui lui sont posées, tente d'y répondre et sache s'interroger sur ses propos, nuancer ou se corriger le cas échéant et non s'arc-bouter sur une position qui n'est visiblement pas acceptable.

Première partie : étude de dossier



Concours du second degré

Rapport de jury

Le dossier est composé de six documents :

Document 1

Chanson de Zeca Afonso : *Grândola, vila morena*

Document 2

Unes de deux journaux portugais du 25 avril 1974 : *República* et *A Capital*

Document 3

Article de Mário Soares : *As comemorações do 25 de Abril* (04/03/2014)
DN OPINIÃO

Document 4

Article de João Miguel Tavares : *Foi fraquita a festa, pá* (29/04/2014)
Público - Opinião

Document 5

Vidéo "Letra para um hino" (*O Canto e as Armas*). Universidade de Lisboa – YouTube
<http://www.youtube.com/watch?v=CQ2LpXdXmhl>

Document 6

Poème de Manuel Alegre : *Vai-se o canto, vão-se as armas*.

Travail à faire par le candidat

Première partie: en langue portugaise.

Exposé de 20 minutes, suivi d'un entretien de 20 minutes

Vous présenterez, en portugais, une étude des documents contenus dans le dossier proposé.
Cette présentation servira de point de départ à l'entretien qui suivra avec le jury.

Document 1

Grândola, vila morena

Grândola, vila morena
Terra da fraternidade
O povo é quem mais ordena
Dentro de ti, ó cidade

Dentro de ti, ó cidade
O povo é quem mais ordena
Terra da fraternidade
Grândola, vila morena

Em cada esquina um amigo
Em cada rosto igualdade



Concours du second degré

Rapport de jury

Grândola, vila morena
Terra da fraternidade

Terra da fraternidade
Grândola, vila morena
Em cada rosto igualdade
O povo é quem mais ordena

À sombra duma azinheira
Que já não sabia a idade
Jurei ter por companheira
Grândola a tua vontade

Grândola a tua vontade
Jurei ter por companheira
À sombra duma azinheira
Que já não sabia a idade

José Afonso

Concours du second degré

Rapport de jury

Document 2

25 de Abril de 1974
A Revolução dos Cravos
Primeiras páginas de dois jornais





Concours du second degré

Rapport de jury

Document 3

As comemorações do 25 de Abril

O atual Governo resolveu comemorar o quadragésimo aniversário do 25 de Abril e deu à luz o respetivo programa. É inacreditável! Nunca se refere aos militares do MFA, nunca os cita, apesar de terem sido eles - e mais ninguém - quem nos deu o 25 de Abril. Tratando-se de uma Revolução pacífica dos Cravos, que toda a Europa e o mundo inteiro festejou, como tal, não há qualquer referência aos cravos de Abril, talvez por o Presidente da República, Cavaco Silva, nunca se ter dignado a pô-los na lapela, talvez para mostrar à direita, a que pertence, que gosta mais do 28 de Maio de 1926, que abriu portas à ditadura, do que do 25 de Abril de 1974.

Quais são então as comemorações propostas pelo atual Governo para o quadragésimo aniversário do 25 de Abril? São sete, inacreditáveis:

1. Um site que reúna o máximo de informação sobre o 25 de Abril;
2. Histórias narradas por atores na TSF e na Antena 1;
3. Um concerto de comemoração que terá lugar na noite de 24 de abril;
4. Itinerário do 25 de Abril dirigido pelo arquiteto José Mateus;
5. Exposição sobre a evolução sociológica da sociedade portuguesa nos últimos 40 anos feita pela comissária Regina Moura Guedes;
6. Em setembro de 2014 haverá um evento que visa novas formas de democracia no futuro, sob a responsabilidade do neurocientista Rui Costa;
7. Conferência internacional sobre as experiências de democratização, cujos comissários serão José Tavares e Pedro Magalhães.

É tudo e parece não ser nada. Mas é. Tudo contra o 25 de Abril. Não há uma referência aos militares do MFA, a quem se deve a Revolução, nem tudo o que se deve aos partidos, que votaram a Constituição da República, o Estado de direito, então criado e o Estado social, que os sindicatos e os partidos constituíram, um imenso progresso no que respeita aos direitos humanos e ao fim das guerras coloniais, concedendo às colónias o direito à autodeterminação, proclamada pela ONU.

Tudo no 25 de Abril se passou em paz, com enorme tolerância e rapidez. Os chamados retornados foram reintegrados - como se sabe - com extraordinário êxito, sem que houvesse pieds noirs como na Argélia. E a democracia desenvolveu Portugal como um Estado de direito e de cultura, respeitado pelas Nações Unidas desde a primeira hora e depois pela União Europeia, em que Portugal se integrou no mesmo dia que a Espanha pós-Franco. O progresso que resultou da Revolução dos Cravos evitou que houvesse retaliações sobre a gente da ditadura, muitos dos quais se adaptaram à democracia. Criou grandes cientistas, académicos, intelectuais, artistas e gente de cultura (que hoje estão a desaparecer) e um Estado social, com o Serviço Nacional de Saúde e o respeito pelas universidades, de que nos podemos - e devemos - orgulhar, apesar de o atual Governo estar há dois anos a destruir, por querer criar, como se vê, no programa referido, uma nova democracia antidemocrática, obviamente, contra a vontade da esmagadora maioria dos portugueses que sentem e pensam. Como o povo nas ruas diariamente demonstra.



Concours du second degré

Rapport de jury

Os que ainda não emigraram, por falta de emprego, e dada a destruição que tem vindo a ser feita, sistematicamente, pelo atual Governo, que está a acabar com a classe média e a vender o melhor do nosso património.

A verdade é que o programa elaborado por este Governo, para as comemorações do 25 de Abril, mostra claramente que é a favor do 28 de Maio de 1926 e da ditadura e contra os militares e os civis que sempre têm aplaudido o 25 de Abril. É contra a democracia, porque é em favor da antidemocracia e quer voltar ao passado de uma espécie de ditadura. Ou para usar a expressão desse inimaginável programa é a favor de uma pseudodemocracia antidemocrática e contra os militares de Abril. Como esse infeliz e incapaz ministro da Defesa, José Pedro Aguiar-Branco, tem vindo a demonstrar, pela arrogância com que os tem tratado...

Mas para além do Governo - e dos ministros que não podem sair à rua sem ser vaiados - acontece o mesmo com o Presidente da República, Cavaco Silva, que é o grande responsável pelo estado desgraçado a que Portugal chegou. Só pensa nos mercados e ignora as pessoas, como se tem visto. Ora, o que conta para esse "dia inicial inteiro e limpo", o 25 de Abril, como disse Sophia de Mello Breyner, é aplaudir os militares. É o que o povo sente e continua a estar esmagadoramente com eles. Como se viu nos últimos dois anos em que no dia 25 de abril não quiseram estar no Parlamento e eu, como muitos portugueses, fui solidário com eles.

Todos os democratas sérios e os portugueses que têm vindo a ser roubados nas suas pensões - e nos próximos meses vai ser pior - e ainda estão corajosamente em Portugal, não deixarão de estar na rua, por todo o País, para festejar a sério o 25 de Abril, acompanhando os militares de Abril, porque ninguém que conheça a história destes 40 anos ignora o que todos lhes devem. Por isso, gritem: Viva o 25 de Abril! Viva a democracia que dele saiu! Abaixo a pseudodemocracia que o atual Governo quer criar...

por MÁRIO SOARES 04/03/2014

Diário

de

Notícias



Concours du second degré

Rapport de jury

Document 4

Foi fraquita a festa, pá

É impressionante como um país pode gostar tanto de borgia e, ao mesmo tempo, ser tão mau em comemorações.

As noites do Bairro Alto e do Cais do Sodré têm fama internacional, os turistas empilham-se nas ruas de Lisboa à procura de divertimento, mas quando se trata de comemorar os 40 anos do 25 de Abril conseguimos ser mais chatos do que um professor de Semiótica a explicar o pensamento de Charles S. Pierce.

Dos discursos da Assembleia da República às festividades do Largo do Carmo, terminando na encomenda de uma peça sobre o 25 de Abril cheia de violinos a Rodrigo Leão, o que tivemos foi um acumular de banalidades dignas de Américo Tomás. Tivesse Joana Vasconcelos aceitado o convite de Assunção Esteves para atapetar uma chaimite com cravos vermelhos e as comemorações teriam feito o bingo de tudo o que é política e esteticamente correcto no Portugal de 2014.

Nada contra Rodrigo Leão ou Joana Vasconcelos, como é óbvio. O meu ponto é outro: é a banalidade sem sal, um conceito que Hannah Arendt se esqueceu de estudar e nos teria dado imenso jeito. Tirando, a espaços, o discurso de Cavaco Silva, que num par de frases conseguiu olhar para Portugal além do clássico palmo à frente do nariz, aquilo a que assistimos foi a uma redução de 40 anos de liberdade e democracia ao nosso presente mais desgraçado, fosse para fazer comparações saloias entre a “noite” da troika e a “noite” do Estado Novo (Luís Montenegro), fosse para mais uma vez defender a inexistência de legitimidade democrática fora das baias ideológicas da esquerda nacional (cf. a brigada do Largo do Carmo).

Aquilo que de mais interessante li sobre o Portugal livre construído nos últimos 40 anos, e sobre como isso merece ser celebrado, veio, para variar, da boca de um estrangeiro. O músico brasileiro Pierre Ardene, numa carta ontem publicada neste jornal, elencava numerosos motivos para ter orgulho do país, muito para além do pastel de Belém e do vinho do Porto. É certo que o texto não resistia à mitologia dos navegadores que descobriram o mundo “em caravelas que mais pareciam casquinhas de ovo”, esquecendo que os filhos desses navegadores são os brasileiros – nós, os portugueses, somos filhos dos que ficaram cá. Mas, pelo menos, Ardene vê claramente aquilo que em nós parece condenado à invisibilidade: a riqueza do país, da sua geografia, da sua cultura, dos seus habitantes, dos seus hábitos, e de um progresso que devemos efectivamente à liberdade e à democracia que Abril nos ofereceu, ainda que tenhamos manifestas dificuldades em celebrá-lo.

Não é de hoje. Há uma qualquer maldição que insiste em reduzir Portugal à mera descrição da tal banalidade sem sal e a uma desvalorização generalizada do trabalho sobre a memória. O resultado dessa cegueira está à vista: foi um francês a escrever a melhor biografia de Pessoa (Robert Bréchon), um italiano a ficar obcecado por ele (Antonio Tabucchi), um corso a fazer as recolhas da nossa música tradicional (Michel Giacometti), um espanhol a realizar o primeiro filme sobre fado (Carlos Saura), um brasileiro a investigar as suas origens (José Ramos Tinhorão), um suíço a filmar *A Cidade Branca* (Alain Tanner) e até um alemão a assinar o melhor documentário sobre o PREC (*Torre Bela*, de Thomas Harlan). É evidente que dispenso viver num país alienado das dificuldades do presente. Mas festejar 40 anos de liberdade de forma tão murcha é bastante triste. Valemos muito mais e merecíamos muito melhor.



Concours du second degré

Rapport de jury

João Miguel Tavares

In Público.pt 29/04/2014

Document 5

Vidéo “Letra par um hino” (*O Canto e as Armas*). Universidade de Lisboa – YouTube

<http://www.youtube.com/watch?v=CQ2LpXdXmhI>

Document 6

Concours du second degré

Rapport de jury

VAI-SE O CANTO VÃO-SE AS ARMAS

Não sei se as pedras andam.
Mas o meu país é pedra
e anda. Desloca-se. Foge.
Pula ribeiros nas pernas
do povo. Salta fronteiras
nas minhas pernas. Rasteja.
Nada. Esconde-se. Atravessa
montanhas. Desaparece.
Disfarça-se. O meu país
deixou de ser país. É
qualquer coisa que caminha.
Que se procura. Saudade
de ser Pátria. País em
movimento. País sem
chão. Assim cortado
pela raiz. O meu país
é feito de dois países:
um é dono o outro não.
Fica o dono e vai-se o outro.
O que se fica tem tudo
o que se vai nada tem:
nem terra para ficar
nem licença para ir.
O meu país não é dono.
Não tem licença de nada.
País clandestino. Pedra
ambulante. Chão que sangra.
Que caminha. Pula
ribeiros. Corre. Derrama-se.
E vai-se com ele a força
a guitarra a pena a foice.
Vai-se o canto. Vão-se as armas.

Manuel Alegre: *O canto e as armas*, Europa, América, 1974, p.55



Concours du second degré

Rapport de jury

Seconde partie

Interrogation, en français portant sur la compétence "Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable"

Rapport établi par Michel Pérez

Durée de la présentation: 10 minutes, durée de l'entretien avec le jury : 10 minutes

Situation :

Vous enseignez en classe de seconde. Un établissement portugais prend contact avec vous pour proposer un échange par courriels entre vos élèves et les siens.

Questions :

- Ce type d'échange présente-t-il un intérêt pour les élèves de lycée ?
- Comment présenteriez-vous et mettriez-vous en place cet échange ?

Le jury relève tout d'abord le bon, voire l'excellent niveau de la langue française pratiquée par les candidats, ainsi que la bonne tenue des échanges. Afin de traiter les questions qui étaient posées, il était indispensable d'en resituer l'actualité et les enjeux dans l'ensemble des objectifs de formation concernés par ce sujet : formation générale de l'élève, formation à l'ouverture internationale, formation à la pratique des langues vivantes, formation à la maîtrise des outils numériques, formation à la citoyenneté numérique. Il convenait aussi, bien évidemment de penser à toutes les implications d'une telle activité sur la responsabilité pédagogique et éthique du fonctionnaire de l'Éducation nationale.

Les établissements scolaires disposent aujourd'hui d'équipements informatiques (équipement numérique des salles de langues, salles multimédias, espaces numériques de travail offrant un cadre sécurisé pour les usages d'internet dans les écoles et les établissements du second degré) qui, joints à certains outils mobiles (tablettes numériques, usage de la baladodiffusion notamment), permettent aux élèves d'avoir une activité numérique qui vient enrichir leur pratique orale et écrite de la langue vivante. La stratégie ministérielle « Faire entrer l'école dans l'ère du numérique » mise en œuvre dans le cadre de la Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013, permet aujourd'hui de développer les usages du numérique dans les enseignements et dans les pratiques individuelles des élèves.

Ces nouveaux outils permettent de réaliser des projets pédagogiques spécifiques comme les échanges par courriels et de travailler sur des projets communs avec des établissements lusophones.

La mise en œuvre d'une telle activité nécessite de s'interroger sur ses modalités d'organisation, ainsi que sur les responsabilités qui incombent au professeur.

Pour répondre à la première question, il était possible de s'appuyer sur au moins trois priorités : le développement des usages numériques dans les apprentissages, l'ouverture internationale, l'activité individuelle de l'élève.

A ce titre, on pouvait trouver des points d'appui dans les dernières circulaires de rentrée (Préparation de la rentrée scolaire 2014 dont la section suivante traite le sujet : « Développer le



Concours du second degré

Rapport de jury

service public du numérique éducatif, vecteur de renouvellement des pratiques pédagogiques » ; la circulaire d'orientation et de préparation de la rentrée 2013 énonce la priorité de « Construire une École ouverte sur le monde : L'ouverture de l'École doit dépasser le seul cadre national pour se tourner vers l'échelon européen et international. L'École crée les conditions d'intégration des élèves, citoyens et futurs professionnels, dans le monde qui les entoure. En ce sens, chaque élève devrait pouvoir réaliser au cours de sa scolarité une mobilité dite « apprenante » dans le cadre d'un partenariat scolaire, d'un stage ou d'un séjour à l'étranger. La mobilité virtuelle sera favorisée, notamment dans le cadre de la généralisation de l'apprentissage d'une langue vivante dès le cours préparatoire. Toute action permettant de valoriser notre système éducatif ou de s'inspirer des pratiques innovantes des partenaires étrangers sera encouragée ».

La circulaire de rentrée 2011 soulignait « l'importance de développer les ressources et d'accélérer la diffusion des usages numériques. » « Les outils, les ressources et les services numériques constituent des leviers indispensables pour favoriser les apprentissages des élèves et la personnalisation de leur travail. Ils contribuent à enrichir, à diversifier et à renouveler les modalités d'enseignement. Le plan de développement des usages du numérique à l'École prévoit d'encourager et d'accompagner les nouvelles pratiques enseignantes liées au numérique. »

Les programmes de seconde, qui sont entrés en application à la rentrée 2010 (BO spécial N°4 du 29 avril 2010), mettent en avant la nécessité « de mettre en contact les élèves avec des interlocuteurs aux quatre coins du monde (programme eTwinning, visioconférence, forum d'échanges, bloc-notes numériques, messageries électroniques, etc.). » Les usages du numérique permettent de donner aux élèves une autonomie croissante. Cette autonomie est essentielle, car dans le cadre d'un échange de courriers électroniques, chaque élève est mis en activité et il est donc en mesure de développer des échanges authentiques de manière individuelle ou en groupe avec un ou des interlocuteurs étrangers.

L'échange électronique offre d'intéressantes possibilités sur le plan des apprentissages :

- renforcer les compétences de l'élève en compréhension et en expression écrites,
- travailler de manière individualisée au rythme de l'élève dégagé du regard des élèves de la classe,
- prendre le temps pour rédiger ses réponses par rapport à l'oral.
- prendre part à des échanges oraux, soit en visioconférence, soit par l'enregistrement de prises de paroles illustrant les documents produits (qu'il s'agisse d'enregistrements sonores ou vidéo).

L'échange par courriels est donc un moyen de rendre concret l'enseignement d'une langue étrangère et il permet de faire travailler les élèves de manière individualisée.

Cet échange doit être préparé en amont et il est parfois intéressant de l'inscrire dans une démarche interdisciplinaire, autour d'un projet commun.

Tout enseignant doit dans ce type de projet penser à la phase de mise en place, aux conditions de réalisation de l'échange et à la suite qu'il pourra lui donner (publication notamment du projet réalisé). En ce qui concerne la première phase, il importe de prendre contact avec son chef d'établissement, de se rapprocher de collègues avec qui mener éventuellement à bien ce projet (professeurs de lettres, d'histoire et géographie) et de mettre en place un cadre sécurisé afin que les élèves puissent travailler dans les meilleures conditions. Le programme eTwinning est « une action européenne (appartenant au programme Erasmus et au réseau *European Schoolnet*) qui offre aux enseignants une plateforme gratuite leur permettant d'entrer en contact, de monter des projets collaboratifs et d'échanger des idées à travers l'Europe ». La plateforme dédiée permet de



Concours du second degré

Rapport de jury

mettre en contact élèves et enseignants de 33 pays afin de mener des projets d'échange à distance avec leurs élèves à l'aide du numérique.

Les outils de communication proposés par ce programme sont gratuits et sécurisés. En ce qui concerne l'échange proprement dit, il est essentiel de préciser aux élèves les enjeux afin qu'ils s'impliquent dans la réalisation de ce projet. Le professeur sera aussi amené à s'interroger sur son positionnement lors de ce type d'activités dans la mesure où il n'est plus vraiment dans la position de professeur face à ses élèves.

La responsabilité du professeur est également engagée dans le cadre d'échange de données personnelles de ses élèves, dès lors que ces échanges s'effectuent dans un cadre non sécurisé qui serait celui de la simple correspondance électronique. Que ce soit sur l'ENT de l'établissement ou sur la plateforme eTwinning, ces échanges sont sécurisés et uniquement accessibles aux personnes identifiées par un mot de passe. En tout état de causes, il convient de s'assurer de l'autorisation accordée par les parents des élèves concernés dès lors qu'il y aurait possibilité de communication d'images individuelles (protection du droit à l'image) ou de données personnelles.

La mise en œuvre d'un échange électronique entre élèves présente donc de nombreux avantages pédagogiques, mais implique aussi un certain nombre de responsabilités pour l'enseignant que celui-ci doit connaître et maîtriser.